

# Technicien entrepreneur en agriculture

RNCP37612 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                                   |
|-------------------------|-----------------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 4                          |
| Code(s) NSF             | 210                               |
| Formacode(s)            | 21054                             |
| Code(s) ROME            | A1101, A1414, A1405, A1416, A1302 |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement sur demande        |
| Date d'enregistrement   | 31/05/2023                        |
| Date d'échéance         | 31/05/2028                        |

## Certificateur(s)

UNION NAT MAISON FAMIL RURAL EDUC ORIENT · SIRET : 77566010300042

## Partenaires habilités

33 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 30 à former et organiser l'évaluation et 3 à former.

| Organisme                                                                                          | SIRET          | Habilitation                     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------------------------|
| ASS MAISON FAMILIALE ET INSTITUT, RURAL                                                            | 77835631100010 | Former et organiser l'évaluation |
| ASS MAISON FAMILIALE RURALE EDUCA ORIENT                                                           | 32444645900012 | Former et organiser l'évaluation |
| ASSOC DU CENTRE DE PROMOTION SOCIALE                                                               | 35181550100017 | Former et organiser l'évaluation |
| ASSOCIATION MAISON FAMILIALE RURALE D'EDUCATION ET D'ORIENTATION DE SAINT PIERRE                   | 40492934100034 | Former et organiser l'évaluation |
| ASSOC MAISON FAMIL RURALE EDUCA ORIENTAT                                                           | 33500144200011 | Former et organiser l'évaluation |
| CENTRE DE FORMATION BEAUSEJOUR                                                                     | 41479762100011 | Former et organiser l'évaluation |
| CENTRE DE FORMATION ET DE PROMOTION                                                                | 78625629700023 | Former et organiser l'évaluation |
| CENTRE DE FORMATION ET DE PROMOTION                                                                | 78642897900029 | Former et organiser l'évaluation |
| CENTRE DE FORMATION ET DE PROMOTION DES MAISONS FAMILIALES RURALES ADOLPHE ACHILLE                 | 90043107300015 | Former et organiser l'évaluation |
| CENTRE DE FORMATION ET DE PROMOTION DES MAISONS FAMILIALES RURALES DES GARRIGUES DU PIC SAINT LOUP | 82328123300028 | Former                           |

Liste complète des 33 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp37612-technicien-entrepreneur-en-agriculture/partenaires>

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le Technicien Entrepreneur en Agriculture (TEA) exerce son activité principalement au sein des exploitations agricoles, des services de remplacement à destination des agriculteurs-trices, des entreprises de Travaux Agricoles (ETA) ou encore de services techniques ou des équipes technico-commerciales des coopératives, du négoce agricole, du contrôle laitier...

Il participe au management général de l'entreprise agricole. Ses principales missions sont la conduite d'un ou de plusieurs ateliers de production agricole dans une perspective de durabilité, le pilotage et le développement de ce ou ces ateliers de production et/ou de transformation agricole, la gestion et le développement de l'entreprise agricole en lien avec le territoire.

### ACTIVITÉS VISÉES

La conduite d'un ou de plusieurs ateliers nécessite de préparer ses interventions, d'assurer la mise en œuvre de ou des

productions agricoles qu'elles soient végétales ou animales, de suivre et évaluer la conduite technique de ou des ateliers agricoles.

Le pilotage et le développement d'un atelier de production ou de transformation agricole doivent prendre en compte la conception du système de production, l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de commercialisation et de distribution,

la promotion et la valorisation des ses activités, enfin la gestion administrative et économique de son ou ses ateliers de production et/ou de transformation.

La gestion et le développement de l'entreprise agricole en lien avec les acteurs du territoire nécessitent de maîtriser les activités

liées à l'organisation du travail et la gestion des relations humaines au sein de l'entreprise, la réalisation d'un bilan économique, financier, social et environnemental de l'entreprise et le développement de l'entreprise bien intégrée à son territoire.

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

Bloc de compétence n°1 : Conduire un atelier de production agricole dans une perspective de durabilité

- Organiser ses interventions pour assurer la conduite technique d'un ou des ateliers de production agricole en intégrant les règles d'hygiène et de sécurité et la dimension environnementale
- Assurer la conduite technique de l'atelier agricole pour garantir une production performante et durable en respectant les règles d'hygiène et de sécurité et en s'appuyant sur les nouvelles technologies
- Adapter son intervention aux aléas de l'environnement de travail en utilisant les outils d'aide à la décision (physique, géographique et météorologique ...) et/ou en mobilisant des partenaires pour maintenir l'activité de production agricole
- Enregistrer, lire et interpréter des données à partir de standards de production agricole pour ajuster ses interventions et optimiser les résultats de la ou des productions de l'atelier agricole

Bloc de compétences n°2 : Piloter et développer un atelier de production ou de transformation agricole

- Raisonner le/les itinéraires techniques pour atteindre les objectifs de production en tenant compte des possibilités de l'exploitation agricole, du cadre réglementaire en vigueur et des enjeux environnementaux
- Réaliser une étude de marché et/ou de filière pour définir une stratégie de développement en tenant compte de l'environnement de l'atelier de production ou de transformation agricole
- Mettre en œuvre une stratégie pour assurer la distribution et la commercialisation des produits agricoles en prenant appui sur le contexte concurrentiel et sociétal
- Participer à des animations ou des événements du territoire pour assurer la promotion d'une production, d'une filière ou d'un métier du secteur agricole
- Compiler et traiter régulièrement les données de production à l'aide des outils numériques pour assurer un suivi administratif et économique de l'atelier de production ou de transformation agricole
- Analyser les données de production en les comparant à des références économiques pour proposer des améliorations permettant d'optimiser le fonctionnement et les résultats de

Bloc de compétences n°3 : Gérer et développer l'entreprise agricole en lien avec les acteurs du territoire l'atelier agricole

- Analyser les compétences professionnelles disponibles et nécessaires pour permettre une organisation du travail efficiente en s'appuyant sur les acteurs de l'emploi agricole le cas échéant

- Animer et gérer les ressources humaines au sein de l'entreprise agricole pour assurer des conditions du travail de qualité et respectant la législation en vigueur
- Formuler un diagnostic global de l'entreprise agricole à partir des données économiques, sociales, financières et environnementales pour ajuster l'activité de l'entreprise et anticiper les évolutions de son environnement
- Elaborer une politique d'investissement cohérente pour permettre un développement des activités de l'entreprise agricole et sécuriser sa pérennité
- Développer des relations partenariales pour intégrer l'entreprise agricole dans le territoire et promouvoir son activité.
- Analyser l'ensemble des données internes et externes issues de l'activité de l'entreprise et de la veille prospective pour élaborer des scénarii d'évolution de l'entreprise agricole

## Blocs de compétences

### RNCP37612BC01 — Conduire un atelier de production agricole dans une perspective de durabilité

#### LISTE DE COMPÉTENCES

Organiser ses interventions pour assurer la conduite technique d'un ou des ateliers de production agricole en intégrant les règles d'hygiène et de sécurité et la dimension environnementale.

Assurer la conduite technique de l'atelier agricole pour garantir une production performante et durable en respectant les règles d'hygiène et de sécurité et en s'appuyant sur les nouvelles technologies.

Adapter son intervention aux aléas de l'environnement de travail en utilisant les outils d'aide à la décision (physique, géographique et météorologique ...) et/ou en mobilisant des partenaires pour maintenir l'activité de production agricole.

Enregistrer, lire et interpréter des données à partir de standards de production agricole pour ajuster ses interventions et optimiser les résultats de

la ou des productions de l'atelier agricole.

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation "Conduite technique" : Cette évaluation consiste en une réalisation pratique d'une séquence d'opérations de production agricole en

milieu professionnel. Modalité : Evaluation pratique par un professionnel - épreuve individuelle

Pratiques explicitées qui comprend :

- la rédaction de fiches pratiques décrivant et analysant des activités réalisées en milieu professionnel agricole (a minima 3)

Modalité : Evaluation écrite par un jury de professionnels - épreuve individuelle

- L'explicitation des activités présentées sur les fiches et des adaptations mises en place suite aux aléas rencontrés.

Modalité : Evaluation orale devant un jury de professionnels - épreuve individuelle

### RNCP37612BC02 — Piloter et développer un atelier de production ou de transformation agricole

#### LISTE DE COMPÉTENCES

Raisonnement le/les itinéraires techniques pour atteindre les objectifs de production en tenant compte des possibilités de l'exploitation agricole, du cadre

réglementaire en vigueur et des enjeux environnementaux.

Réaliser une étude de marché et/ou de filière pour définir une stratégie de développement en tenant compte de l'environnement de l'atelier de production

ou de transformation agricole.

Mettre en oeuvre une stratégie pour assurer la distribution et la commercialisation des produits agricoles en prenant appui sur le contexte concurrentiel et sociétal.

Participer à des animations ou des événements du territoire pour assurer la promotion d'une production, d'une filière ou d'un métier du secteur agricole.

Compiler et traiter régulièrement les données de production à l'aide des outils numériques pour assurer un suivi administratif et économique de l'atelier de production ou de transformation agricole.

Analyser les données de production en les comparant à des références économiques pour proposer des améliorations permettant d'optimiser le fonctionnement et les résultats de l'atelier agricole.

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dossier technique et commercial qui comprend :

- en prenant appui sur un atelier de production ou de transformation agricole (en projet de création ou existant) choisi par le candidat, la réalisation d'un dossier écrit présentant les caractéristiques techniques et la stratégie commerciale de l'atelier.

Modalité : Evaluation de la production écrite par un jury de professionnels - Epreuve individuelle.

- La présentation orale du dossier technique et commercial.

Modalité : Evaluation orale devant un jury de professionnels - Epreuve Individuelle

Présentation d'une animation ou d'un événement du territoire : Cette évaluation consiste en la présentation d'une animation ou d'un événement et l'analyse par le candidat de sa contribution dans cette animation.

Modalité : Evaluation orale devant un jury de professionnels - Epreuve individuelle

Etude de cas Analyse d'un atelier de production ou de transformation agricole : à partir d'un atelier existant visité en amont, cette évaluation consiste à analyser des données de l'atelier.

Modalité : Evaluation écrite par un jury de professionnels - épreuve individuelle

## **RNCP37612BC03 — Gérer et développer l'entreprise agricole en lien avec les acteurs du territoire**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

Analyser les compétences professionnelles disponibles et nécessaires pour permettre une organisation du travail efficiente en s'appuyant sur les acteurs de l'emploi agricole le cas échéant.

Animer et gérer les ressources humaines au sein de l'entreprise agricole pour assurer des conditions du travail de qualité et respectant la législation en vigueur.

Formuler un diagnostic global de l'entreprise agricole à partir des données économiques, sociales, financières et environnementales pour ajuster l'activité de l'entreprise et anticiper les évolutions de son environnement (environnemental, économique, social, fiscal, ...).

Elaborer une politique d'investissement cohérente pour permettre un développement des activités de l'entreprise agricole et sécuriser sa pérennité.

Développer des relations partenariales pour intégrer l'entreprise agricole dans le territoire et promouvoir son activité.

Analyser l'ensemble des données internes et externes issues de l'activité de l'entreprise et de la veille prospective pour élaborer des scénarii d'évolution de l'entreprise agricole.

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Etude de cas Ressources Humaines : A partir d'un dossier présentant l'organisation d'une entreprise agricole, l'évaluation consiste à analyser une problématique de ressources humaines et à présenter des préconisations pour la résoudre.

Modalité : Evaluation orale devant un jury de professionnels - Epreuve individuelle.

Etude d'un cas "Gestion d'Entreprise Agricole" : à partir d'un dossier technique présentant le bilan d'une entreprise agricole existante, d'une visite de cette entreprise et d'un échange avec l'exploitant en amont, l'évaluation consiste à formuler un diagnostic et des préconisations d'axes d'amélioration.

Modalité : Evaluation écrite par un jury de professionnels - Epreuve individuelle.

Dossier "Développement de l'entreprise agricole" : en prenant appui sur une entreprise agricole existante ou en projet de création choisie par le candidat, l'évaluation comprend :

- La rédaction d'un dossier présentant le projet de développement de l'entreprise et son intégration dans le territoire.

Modalité : Evaluation du dossier écrit par un jury de professionnel - Epreuve individuelle.

- La soutenance orale du diagnostic projet d'entreprise devant un jury de professionnels

Modalité : Evaluation orale - Epreuve Individuelle.

## **Secteur d'activité et type d'emploi**

### **SECTEURS D'ACTIVITÉS**

Le Technicien Entrepreneur en Agriculture exerce son activité principalement au sein :

- des exploitations agricoles individuelles ou sociétaires pilotées
- des services de remplacement à destination des agriculteurs-trices.
- des Entreprises de Travaux Agricoles (ETA)
- des services techniques ou des équipes technico-commerciales des coopératives, du négoce agricole, du contrôle laitier ou de croissance...

### **TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES**

- Technicien agricole

- Chef d'entreprise/exploitation agricole
- Salarié agricole qualifié ou hautement qualifié (/Aide-familial)
- Responsable de production ou d'atelier de production agricole
- Conjoint-collaborateur
- Salarié d'un service de remplacement des agriculteurs
- Technicien dans les coopératives, le négoce agricole ou les services de contrôle technique.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le titre à visée professionnelle confère l'acquisition de la capacité professionnelle agricole pour s'installer avec ou sans les aides (arrêté du 18 février 2022 fixant la liste des diplômes, titres et certificats permettant de satisfaire à la condition de diplôme de la capacité professionnelle prévue à l'article L. 330-1 du code rural et de la pêche maritime et conférant la capacité professionnelle prévue à l'article L. 331-2 du même code , JORF n°0051 du 2 mars 2022 ).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|-------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Tension de recrutement (DARES 2024) | Modérée (3/5)<br>Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Facteurs principaux                 | Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Inadéquation géographique                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Salaire médian (mensuel)            | 1 725 €                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Familles professionnelles (FAP)     | A0X40 — Agriculteurs · tension 3/5 (Modérée)<br>A0X43 — Conducteurs d'engins agricoles ou forestiers · tension 4/5 (Élevée)<br>A1X40 — Maraîchers et horticulteurs · tension 3/5 (Modérée)<br>A1X42 — Viticulteurs, arboriculteurs · tension 3/5 (Modérée)<br>A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée)<br>A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée) |
| Projets de recrutement (BMO 2026)   | 198 948                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Jugés difficiles à recruter         | 39 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Emplois saisonniers                 | 87 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Familles professionnelles (FAP)     | A0X40 — Agriculteurs<br>A0X43 — Conducteurs d'engins agricoles ou forestiers<br>A1X40 — Maraîchers et horticulteurs<br>A1X42 — Viticulteurs, arboriculteurs<br>A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles<br>A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture                                                                                                                                               |

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le candidat doit être titulaire d'un niveau 3 et disposer d'une expérience professionnelle de préférence dans le secteur agricole, de 6 mois ou avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans.Tout autre profil sera soumis à la commission de dérogation.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Pour se présenter à la certification (hors VAE), le candidat doit avoir suivi le parcours par la voie de la formation, y compris les périodes en milieu professionnel (a minima 12 semaines soit 420h).

#### COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Chaque candidat est évalué pour chaque épreuve d'évaluation par un jury de 2 personnes minimum issues du secteur professionnel agricole.

Le jury de certification est composé du ou de la présidente, du ou de la secrétaire de séance et a minima de 4 représentants du monde professionnel agricole. La présidence de ce jury est assurée par un représentant de la Chambre Régionale d'Agriculture.

#### COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury de validation se compose du président de jury et d'au moins 2 professionnels du secteur agricole. Dans l'idéal, tous les membres du jury sont extérieurs à l'organisme délivrant la certification et a minima au 2/3. La présidence du jury VAE est assurée par un représentant de la Chambre Régionale d'Agriculture.

## Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

|                                |                                                                                                       |
|--------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Prise en charge usuelle</b> | 7 805 €                                                                                               |
| <b>Selon la branche</b>        | 7 590 € – 7 951 €                                                                                     |
| <b>Prise en charge</b>         | <b>Branches concernées</b>                                                                            |
| 7 805 €                        | Valeur par défaut · 209 branches                                                                      |
| 7 951 €                        | CPNEFP Transformation Laitière, CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés |
| 7 696 €                        | CPNE de l'agriculture                                                                                 |
| 7 590 €                        | CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat                                     |

## Base légale

|                                             |            |
|---------------------------------------------|------------|
| <b>Date de décision</b>                     | 31/05/2023 |
| <b>Durée de l'enregistrement</b>            | 5 ans      |
| <b>Date d'échéance de l'enregistrement</b>  | 31/05/2028 |
| <b>Date de dernière délivrance possible</b> | 31/05/2032 |

## Statistiques

| Année | Certifiés | Dont VAE | Insertion 6 mois | Métier 2 ans |
|-------|-----------|----------|------------------|--------------|
| 2021  | 164       | 2        | 82 %             | 81 %         |
| 2020  | 191       | 3        | 87 %             | 82 %         |
| 2019  | 184       | 1        | 88 %             | 75 %         |
| 2018  | 162       | 4        | 92 %             | 86 %         |

## Liens avec d'autres certifications

#### ANCIENNES VERSIONS

RNCP12815

## Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Titres certifiés par l'UNMFREO

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37612/>

## Où se former

|                        |                  |
|------------------------|------------------|
| Formations référencées | 19               |
| Organismes             | 13               |
| Régions couvertes      | 8                |
| Prix indicatif         | 630 € – 10 839 € |
| Durée                  | 35 – 1645 h      |

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

## Se former en apprentissage

|                                |                      |
|--------------------------------|----------------------|
| Formations en apprentissage    | 18                   |
| Organismes gestionnaires (CFA) | 17                   |
| Organismes formateurs          | 17                   |
| Régions couvertes              | 10                   |
| Départements couverts          | 16                   |
| Organismes certifiés Qualiopi  | 17                   |
| Sessions                       | de 02/2025 à 06/2030 |

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

## Entrées et sorties de formation

|                        |                   |
|------------------------|-------------------|
| Entrées en formation   | 91                |
| Parcours menés à terme | 90                |
| Taux d'achèvement      | 99 %              |
| Période                | 08/2023 – 07/2026 |

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

## Demande CPF — formations engagées

|                        |                   |
|------------------------|-------------------|
| Dossiers CPF engagés   | 113               |
| Montant total engagé   | 178 034 €         |
| Coût moyen par dossier | 1 576 €           |
| Durée moyenne          | 135 h             |
| Période                | 07/2023 – 09/2026 |

|                                    |      |
|------------------------------------|------|
| <b>France compétences</b>          | 86 % |
| <b>Reste à charge titulaire</b>    | 9 %  |
| <b>France Travail</b>              | 5 %  |
| <b>Régions</b>                     | 0 %  |
| <b>Compte d'engagement citoyen</b> | 0 %  |

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.